

Avis de constitution

SOCIETE « GOLLO ETS AGRO » en abrégé « G.R.A »

Siège Abidjan Yopougon niangon à droite carrefour  
Jatak, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLLO ETS AGRO » en abrégé «  
G.R.A »

Objet : ACHAT ET VENTE DE PRODUITS  
AGROALIMENTAIRES-MACHINE AGRICOLE-  
MACHINE ET ACCESSOIRES DE BOULANGERIES-  
DENREE ALIMENTAIRE-IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens  
meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de  
donner  
en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter

l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon niangon à droite carrefour Jatak, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme GOLLO HOUA ANNE-MARIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06622 du 07/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40070/GTCA/RC/2025 du 07/07/2025

